



La Défense, le 12 juillet 2022

Monsieur Jacques CLEMENT  
Directeur des Ressources Humaines

**Objet** : Mesures d'accompagnement de la fermeture de l'ENTE  
**Réf** : DV/IR/2022-19

Monsieur le directeur,

La CFDT a été saisie par des agents inquiets et en souffrance, qui sont déçus de ne pouvoir bénéficier des dispositifs d'accompagnements en cas de restructuration de service, notamment en termes de congé de formation pour se reconvertir.

La CFDT souhaite un état individuel des postes supprimés et de ceux qui sont « profondément modifiés », avec en regard les droits des agents et la ou les mesures individuelles mises en œuvre à leur égard, y compris à l'antenne de Valenciennes.

La CFDT s'inquiète que le positionnement en surnombre des agents d'Aix se transforme en affectation et, donc, éteigne les droits ouverts par l'arrêté de restructuration, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Lors de la séance du conseil de perfectionnement le 7 juillet dernier, il a été indiqué que dans l'attente de la publication des arrêtés modificatifs, relatifs à l'organisation de l'ENTE, il serait pris des décisions individuelles de suppressions de poste pour que les agents qui souhaitent partir sans attendre puissent bénéficier des dispositifs de priorité ; cependant, les agents souhaitent des engagements fermes et écrits de l'administration pour chaque cas individuel, c'est pourquoi la CFDT vous demande de confirmer tous les engagements pris par la DRH depuis la décision de fermeture de l'école

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général de l'UFETAM/CFDT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Vincent', with a horizontal line underneath.

Dominique VINCENT